

ouverture officielle de la rue du Vallon
la Sallaz : une place à vivre

Le quartier de la Sallaz est un pôle important de l'agglomération lausannoise, c'est une zone de transit mais aussi un quartier avec de nombreux habitants. Ces dernières années il a vu sa fréquentation augmenter, notamment avec l'arrivée, en 2008, du m2. Le 19 novembre 2011 la route de contournement sera inaugurée, sous l'appellation rue du Vallon, (voir le programme ci-joint). Elle permettra de faire de la place de la Sallaz un lieu convivial et un pôle d'échange pour les transports publics lausannois.

Dès le 20 novembre 2011, la place de la Sallaz sera interdite à la circulation de transit. L'espace libéré sera réservé au Nord à l'interface des transports publics et aux piétons, tandis qu'au Sud il sera dévolu au trafic local. Le trafic à destination de Chailly, qui vient de la route de Berne devra passer par la route de la Feuillère puis la route d'Oron. Les véhicules passeront ensuite par la rue du Vallon, pour rejoindre l'avenue du Bugnon. La rue du Vallon deviendra donc l'itinéraire privilégié notamment pour les habitants du Nord vaudois.

La partie Nord de la place sera entièrement ouverte aux piétons, ce qui permettra d'améliorer l'accès aux commerces et aux transports publics et s'y trouvera également une station de taxis. Les vélos seront autorisés à circuler sur la totalité de la place et des aires de stationnement leurs seront réservées. Les véhicules d'urgence pourront accéder au secteur en tout temps. Enfin les livraisons resteront autorisées dans le secteur Nord, avec un accès via la route d'Oron et l'avenue Victor-Ruffly. Par ailleurs, le secteur Sud de la zone sera instauré en zone 30, une zone réservée au stationnement des véhicules privés et le trafic de transit sera interdit entre ces deux secteurs.

La Ville de Lausanne a entièrement réorganisé les déplacements dans le quartier. Le transfert du trafic sur la rue du Vallon (route de contournement) va s'accompagner d'une phase de transition, elle permettra dès mars 2012, le démarrage des travaux de réaménagement de la place de la Sallaz. Toutes les mesures ont été prises (maintien de la situation actuelle des transports publics, bilan nul en terme de cases de stationnement sur domaine public, déplacement de la station de taxi au plus proche des accès à la station du m2) afin d'éviter des désagréments aux usagers.

Il n'y aura aucun changement pour les usagers des transports publics, si ce n'est une amélioration des conditions d'accès. Les lignes 41, 42 et 6 voient leur parcours inchangé. Cette place devient ce que la Municipalité a voulu en faire, un lieu où habitants, commerçants et usagers ont envie d'être, de passer ou de travailler.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 01

Lausanne, le 11 novembre 2011